



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

HAUTE - SAÔNE

STAGES DEPARTEMENTAUX

## Stage départemental de Toussaint

*Pour les jeunes de moins de 18 ans*

Du mercredi 28 octobre au vendredi 30 octobre 2020

*Vauvillers, gymnase du collège, route de Pont Du Bois*

INSCRIPTIONS :

Elles doivent impérativement me parvenir au plus tard

le 20 Octobre 2020

par Mail : [alain.prevost2@wanadoo.fr](mailto:alain.prevost2@wanadoo.fr)

### Horaires :

Les 3 jours, les joueurs seront accueillis à partir de 9h30 au gymnase.

Le stage aura lieu le matin de 10h à 12h, l'après-midi de 13h30 à 17h

### Modalités :

Le directeur de stage sera Mickaël Colomin : entraîneur DDJEPS, assisté par Amaury Thellier : entraîneur DDJEPS, cadre du CD.

Tout inscrit devra être en possession d'un certificat médical. Si ce certificat a été fait pour l'établissement de la licence, il n'est pas nécessaire d'en refaire un.

2 possibilités sont offertes aux stagiaires :

- En Internat, 12 places sont disponibles à l'hôtel du château à Vauvillers.

Seuls les 12 premiers inscrits par mail ou courrier seront retenus

Le prix du stage est fixé à 100 euros.

Seront pris en charge, 2 repas du soir, 2 nuits, les petits déjeuners, 2 paniers pique-nique.

Le panier pique-nique du premier jour devra être apporté par le stagiaire.

- En Externat :

Le prix du stage est fixé à 45 euros.

Le stagiaire devra apporter son panier pique-nique pour les 3 repas de midi

Chaque stagiaire devra se munir d'une paire de chaussures de sport d'extérieur et d'une paire de chaussures de sport propres d'intérieur et de vêtements de rechange. N'oubliez pas vos bouteilles d'eau et votre serviette éponge !

Les plus de 11 ans devront avoir au moins un masque pour les activités hors de la table.

En raison de la crise sanitaire, les vestiaires ne seront pas ouverts (le stagiaire devra arriver en tenue sportive), du gel hydro-alcoolique sera à disposition et le mobilier sportif sera régulièrement désinfecté.

Les stagiaires seront en permanence sous la surveillance d'une personne adulte responsable. Le club de Vauvillers se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations d'objets personnels.

Dès que les inscriptions seront validées, nous vous demanderons d'en envoyer le règlement à Alain Prévost, 4, place de la République, 70500 Vitrey sur Mance par chèque à l'ordre de « comité départemental de Haute-Saône de Tennis de Table , CDTT 70».

Je joins à ce courrier une autorisation parentale à faire remplir aux parents et me renvoyer avec le chèque.

Merci de respecter les dates limites d'inscriptions pour une bonne organisation du stage.

Les relanceurs sont les bienvenus (indemnisation 20€ par jour).

En cas d'inscriptions insuffisantes (minimum de 12 stagiaires), le stage sera annulé.

Pensez à diffuser l'information dans vos clubs, afin que ce stage connaisse le succès !  
Sportivement,

Alain Prévost